

Déposé au Greffe

le 20 FEV. 2012

sous le N° 2145

RCS N° 04 B 582

FUSION-ABSORPTION
DE LA "4 CAD SOLUTIONS EST"
PAR LA SOCIETE "4 CAD PLM"

CHAPITRE I : Exposé préalable

I - Caractéristiques des sociétés intéressées	page 3
II - Motifs et buts de la fusion	page 4
III - Comptes servant de base à la fusion.....	page 4
IV - Méthode d'évaluation	page 5

CHAPITRE II : Apport fusion

I - Dispositions préalables	page 5
II - Apport de la société 4 CAD SOLUTIONS EST.	page 5
III – Transfert de l'immobilier et de bail commercial	page 7
V - Rémunération de l'apport fusion	page 7
VI - Propriété et jouissance	page 8

CHAPITRE III : Charges et conditions page 8

CHAPITRE IV : Condition suspensive page 10

CHAPITRE V : Déclarations générales page 11

CHAPITRE VI : Déclarations fiscales page 12

CHAPITRE VII : Dispositions diverses page 15

TRAITE DE FUSION

LES SOUSSIGNEES :

- **La société "4 CAD PLM"**, Société à responsabilité limitée au capital de 7.000 euros, dont le siège social est situé à REZE Cedex (44405), 2 rue Joseph Conrad, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le numéro 452 625 981,

Représentée par Monsieur Stéphane LETHEULE, agissant en qualité de gérant, dûment habilité aux fins des présentes ;

Ci-après également dénommée la "Société Absorbante",

D'UNE PART,**ET :**

- **La société "4 CAD SOLUTIONS EST"**, Société à responsabilité limitée au capital de 7.500 euros, dont le siège est à REZE Cedex (44405), 2 rue Joseph Conrad, Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le numéro 499 113 967,

Représentée par Monsieur Stéphane LETHEULE, agissant en qualité de gérant, dûment habilité aux fins des présentes ;

Ci-après également dénommée la "Société Absorbée",

D'AUTRE PART,

Les soussignées étant ci-après dénommées ensemble les "**Parties**" et individuellement une "**Partie**".

Préalablement à la convention de fusion faisant l'objet du présent acte, ont exposé ce qui suit :

CHAPITRE I : EXPOSE

I - Caractéristiques des sociétés

A. Caractéristiques de la Société Absorbante : la société "4 CAD PLM"

1. La société "4 CAD PLM" a été constituée sous la forme d'une Société à responsabilité limitée et a été immatriculée le 22 mars 2004 au registre du commerce et des sociétés de NANTES. Cette société se dénommait " 4 CAD SOLUTIONS OUEST" jusqu'au 29 juillet 2011, date à laquelle l'associé unique a décidé de changer la dénomination sociale en " 4 CAD PLM ".
2. La Société Absorbante a pour objet, en France et dans tous pays :
 - Les activités d'étude, de conseil, d'audit en matière informatique industrielle,
 - L'achat, la vente, l'installation de logiciels et matériels informatiques,
 - La conception, la réalisation et l'organisation de tous stages de formation professionnelles et autres,
 - Le commerce de tous produits, articles et accessoires et l'exécution de toutes prestations informatiques s'y rapportant.
3. La durée de la Société Absorbante est de 99 ans et expire le 21 mars 2103.
4. Le capital social de la société "4 CAD PLM" s'élève actuellement à 7.000 euros. Il est réparti en TROIS CENT CINQUANTE (350) parts sociales de VINGT (20) euros de nominal chacune, intégralement libérées.
5. La Société Absorbante n'a pas créé de parts de fondateur ou de parts bénéficiaires, ni émis d'obligations ou de valeurs mobilières composées.

Elle ne fait pas appel public à l'épargne.
6. La société "4 CAD PLM." détient directement l'intégralité du capital social de la société "4 CAD SOLUTIONS EST", savoir SEPT CENT CINQUANTE (750) parts sociales.

B. Caractéristiques de la Société Absorbée : la société "4 CAD SOLUTIONS EST"

1. La société "4 CAD SOLUTIONS EST" a été constituée sous la forme d'une Société à responsabilité limitée aux termes d'un acte sous seing privé en date à REZE du 11 juillet 2007, enregistré à NANTES le 24 Juillet 2007, Bordereau n°2007/1 828, Case n°2.
2. La Société Absorbée a pour objet :
 - Les activités d'étude, de conseil, d'audit en matière informatique industrielle,

- L'achat, la vente, l'installation de logiciels et matériels informatiques,
- La conception, la réalisation et l'organisation de tous stages de formation professionnelle et autre,
- Le commerce de tous produits, articles et accessoires et l'exécution de toutes prestations informatiques s'y rapportant.

3. La durée de la Société Absorbée est de 99 ans et expire le 22 juillet 2106.

4. Le capital social de la société "4 CAD SOLUTIONS EST" s'élève actuellement à 7.500 euros. Il est réparti en 750 parts sociales de DIX (10) euros de nominal chacune, intégralement libérées.

5. La société "4 CAD SOLUTIONS EST" n'a pas créé de parts de fondateur ou de parts bénéficiaires, ni émis d'obligations ou de valeurs mobilières composées.

Elle ne fait pas appel public à l'épargne.

6. La société "4 CAD SOLUTIONS EST" n'a pas de participation dans le capital de la société "4 CAD PLM".

II - Motifs et buts de la fusion

La société "4 CAD PLM." détient la totalité du capital social de la société "4 CAD SOLUTIONS EST".

L'évolution des structures juridiques et de l'activité de chacune des sociétés a conduit leurs dirigeants à s'interroger sur l'opportunité de conserver deux personnes morales indépendantes.

Les réflexions menées ont confirmé l'intérêt d'une restructuration par voie de regroupement des activités des sociétés "4 CAD PLM" et "4 CAD SOLUTIONS EST" en une seule structure juridique.

Il est en conséquence apparu opportun, dans un souci de simplification notamment au plan administratif, comptable, juridique et organique, de réunir en une seule entité juridique les sociétés "4 CAD PLM" et "4 CAD SOLUTIONS EST" par voie d'absorption de la seconde par la première.

III - Comptes servant de base à la fusion

Les termes et conditions du présent traité de fusion ont été établis par les deux sociétés soussignées, sur la base de leurs comptes arrêtés au 30 septembre 2011, pour la société "4 CAD PLM" et au 30 septembre 2011 pour la société "4 CAD SOLUTIONS EST" qui seront approuvés par l'associée unique desdites sociétés préalablement à la réalisation définitive de la présente opération de fusion.

Les bilans et comptes de résultat, arrêtés au 30 Septembre 2011, de chacune des sociétés soussignées, figurent en annexe à la présente convention (Annexes 1 et 2).

IV - Méthodes d'évaluation

Les éléments d'actif et de passif sont apportés, par absorption de la société "4 CAD SOLUTIONS EST" par la société "4 CAD PLM", à la valeur à laquelle ils figurent dans les comptes de la société "4 CAD SOLUTIONS EST", arrêtés au 30 Septembre 2011.

En effet, et conformément au règlement CRC n°2004-01 du 4 mai 2004, s'agissant d'une restructuration dite "interne" intervenant entre deux sociétés liées (sous contrôle commun), la fusion sera réalisée sur la base des valeurs nettes comptables de la société "4 CAD SOLUTIONS EST", au 30 Septembre 2011, pour déterminer la valeur des apports.

Ceci exposé, les Parties ont établi de la manière suivante le projet de leur fusion :

CHAPITRE II : Apport-fusion

I - Dispositions préalables

La société "4 CAD SOLUTIONS EST" apporte, sous les garanties ordinaires de fait et droit en la matière, et sous les conditions suspensives ci-après exprimées, à la société "4 CAD PLM", l'ensemble des biens, droits et obligations, actifs et passifs, existant chez elle au 30 Septembre 2011. Il est précisé que l'énumération ci-après n'a qu'un caractère indicatif et non limitatif.

Le patrimoine de la société "4 CAD SOLUTIONS EST" sera dévolu à la société "4 CAD PLM", Société Absorbante, dans l'état où il se trouvera le jour de la réalisation définitive de la fusion.

II - Apport de la société "4 CAD SOLUTIONS EST"

A. Actif apporté

1. Éléments incorporels

. Fonds commercial.....	1 €
-------------------------	-----

2. Éléments corporels

. Autres immobilisations corporelles.....	8.249 €
---	---------

3. Immobilisations financières

. Autres titres immobilisés.....	85 €
. Autres immobilisations financières	3.750 €

4. Créances

. Clients et comptes rattachés.....	289.414 €
. Autres créances.....	103.109 €

5. Disponibilités et divers

. Disponibilités..... 4.361 €

Soit un montant d'actif apporté de.....408.968 €

Les biens représentatifs de l'actif immobilisé et de l'actif circulant sont apportés sur la base de leur valeur nette comptable au 30 Septembre 2011, correspondant à leur valeur d'origine diminuée des amortissements et provisions, à savoir :

	Valeur d'origine	Amortissements et provisions	Valeur nette comptable
ACTIF IMMOBILISE			
<i>Immobilisations incorporelles</i>			
Fonds commercial	1	-	1
total immobilisations incorporelles	1	-	1
<i>Immobilisations corporelles</i>			
Autres immobilisations corporelles	24.877	16.628	8.249
total immobilisations corporelles	24.878	16.628	8.250
<i>Immobilisations financières</i>			
Autres titres immobilisés	85	-	85
Autres Immobilisations financières	3.750	-	3.750
total des immobilisations financières	3.835	-	3.832
Total actif immobilisé	28.713	16.628	12.085
ACTIF CIRCULANT			
Clients et comptes rattachés	299.065	9.651	289.414
Autres créances	103.109	-	103.109
Disponibilités	4.361	-	4.361
Total actif circulant	406.535	9.651	396.884
TOTAL GENERAL	435.248	26.279	408.968

B. Passif pris en charge

. Emprunts et dettes financières..... 52.407 €
. Dettes fournisseurs et comptes rattachés..... 184.032 €
. Dettes fiscales et sociales 149.168 €

Soit un passif apporté de 385.607 €

C. Actif net apporté

. L'actif brut apporté étant de	408.968 €
. Le passif pris en charge s'élevant à	385.607 €
L'actif net apporté à la société "4 CAD PLM" par la société "4 CAD SOLUTIONS EST." s'élève à	23.361 €

III – Transfert de l'immobilier et de bail commercial

La société "4 CAD SOLUTIONS EST" est titulaire d'un bail commercial consenti le 17 avril 2007 par la société « SCI REMO », société civile au capital de 10.000 euros, dont le siège social est sis, 20 place Broglie à STRASBOURG (67000), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Strasbourg sous le numéro 432 685 162.

Ce bail commercial, d'une durée de neuf (9) années a commencé à courir le 1^{er} mai 2007 et porte sur des locaux de 244 m² environ, au premier étage d'un immeuble situé à MUNDOLSHEIM (67450), 1 rue Thomas Edison, d'entrepôt de matériel et matériaux à SAINT NAZAIRE (44600), 89-91 avenue François Mitterrand.

IV - Rémunération de l'apport-fusion

Ainsi qu'il a été dit ci-dessus, l'actif net apporté par la société "4 CAD SOLUTIONS EST " à la société "4 CAD PLM" s'élève à VINGT TROIS MILLE TROIS CENT SOIXANTE ET UN EUROS (23.361 €).

La société "4 CAD PLM" étant propriétaire de la totalité des SEPT CENT CINQUANTE (750) parts sociales de la Société Absorbée et ne pouvant devenir propriétaire de ses propres titres, renonce, si la fusion se réalise, à exercer ses droits, du fait de cette réalisation, en sa qualité d'associé de la Société Absorbée.

Par suite de cette renonciation, conformément à l'article L.236-3 du Code de commerce, il ne sera procédé à la création d'aucun titre nouveau à titre d'augmentation du capital de la Société Absorbante.

V - Mali de fusion

La différence entre :

- d'une part la valeur nette des biens et droits apportés, soit VINGT TROIS MILLE TROIS CENT SOIXANTE ET UN EUROS (23.361 €),
- et d'autre part la valeur comptable dans les livres de la Société Absorbante des SEPT CENT CINQUANTE (750) parts sociales de la société "SOCIETE

D'EXPLOITATION D'ENTREPRISE GEOFFRION & MASSET" détenues par la société "S 3 A", soit CINQUANTE MILLE EUROS (50.000 €) ;

à savoir VINGT SIX MILLE SIX CENT TRENTE NEUF (26.639 €), constituera un mali « technique » de fusion.

Conformément au règlement n° 2004-01 du 4 mai 2004 (§ 4.5.2 et 7), ce mali « technique » correspond aux plus values latentes sur les éléments d'actif immobilisé transmis par la société "4 CAD SOLUTIONS EST", et sera inscrit à l'actif du bilan de la "4 CAD PLM" dans un sous-compte intitulé « mali de fusion » du compte 207 (fonds commercial).

VI - Propriété - Jouissance

La société "4 CAD PLM" sera propriétaire des biens apportés à compter du jour de la réalisation définitive de la fusion. Elle en aura la jouissance à compter rétroactivement du 1^{er} Octobre 2011.

Il est expressément stipulé que les opérations, tant actives que passives, engagées par la société "4 CAD SOLUTIONS EST." depuis le 1^{er} octobre 2011 jusqu'au jour de la réalisation de la fusion, seront considérées comme l'ayant été par la société "4 CAD PLM".

Les comptes de la société "4 CAD SOLUTIONS EST", afférents à cette période, seront remis à la Société Absorbante par les responsables légaux de la société "4 CAD SOLUTIONS EST".

Enfin, la Société Absorbante sera subrogée purement et simplement, d'une manière générale, dans tous les droits, actions, obligations et engagements divers de la Société Absorbée, dans la mesure où ces droits, actions, obligations et engagements se rapportent aux biens faisant l'objet du présent apport.

CHAPITRE III : Charges et Conditions

Les biens apportés sont libres de toutes charges et conditions autres que celles ici rappelées :

I - Enoncé des charges et conditions

- A. La société "4 CAD PLM" prendra les biens apportés par la Société Absorbée dans l'état où ils se trouveront à la date de réalisation de la fusion, sans pouvoir exercer aucun recours contre la société "4 CAD SOLUTIONS EST", pour quelque cause que ce soit et notamment pour erreur dans la désignation et la contenance des biens, quelle qu'en soit l'importance.

- B. Ainsi qu'il a déjà été dit, les apports de la Société Absorbée sont consentis et acceptés moyennant la charge pour la Société Absorbante de payer en l'acquit de la Société Absorbée, indépendamment de la rémunération sous forme de titres nouveaux de la Société Absorbante, l'intégralité du passif de la Société Absorbée, tel qu'énoncé plus haut. D'une manière générale, la Société Absorbante prendra en charge l'intégralité du passif de la Société Absorbée, tel que ce passif existera au jour de la réalisation définitive de la fusion projetée.

Il est précisé ici que le montant ci-dessus indiqué du passif de la "4 CAD SOLUTIONS EST" à la date du 30 Septembre 2011, donné à titre purement indicatif, ne constitue pas une reconnaissance de dettes au profit de prétendus créanciers qui seront tenus, dans tous les cas, d'établir leurs droits et de justifier de leurs titres.

Enfin, la société "4 CAD PLM" prendra à sa charge les passifs qui n'auraient pas été comptabilisés et transmis en vertu du présent acte, ainsi que les passifs ayant une cause antérieure au 30 Septembre 2011, mais qui ne se révéleraient qu'après la réalisation définitive de la fusion.

II - L'absorption est, en outre, faite sous les autres charges et conditions suivantes :

- A. La Société Absorbante aura tous pouvoirs, dès la réalisation de la fusion, notamment pour intenter ou défendre à toutes actions judiciaires en cours ou nouvelles, au lieu et place de la Société Absorbée et relatives aux biens apportés, pour donner tous acquiescements à toutes décisions, pour recevoir ou payer toutes sommes dues en suite des sentences ou transactions.
- B. La société "4 CAD PLM" supportera et acquittera, à compter du jour de la réalisation de la fusion, les impôts et taxes, primes et cotisations d'assurances, ainsi que toutes charges quelconques, ordinaires ou extraordinaires, grevant ou pouvant grever les biens et droits apportés et celles qui sont ou seront inhérentes à l'exploitation ou à la propriété des biens apportés.
- C. La société "4 CAD PLM " exécutera, à compter du jour de la réalisation de la fusion, tous traités, marchés et conventions intervenus avec des tiers, relativement à l'exploitation des biens apportés, toutes assurances contre l'incendie, les accidents et autres risques et sera subrogée dans tous les droits et obligations en résultant à ses risques et périls, sans recours contre la Société Absorbée.
- D. Elle se conformera aux lois, décrets, arrêtés, règlements et usages concernant les exploitations de la nature de celle dont font partie les biens apportés et fera son affaire personnelle de toutes autorisations qui pourraient être nécessaires, le tout à ses risques et périls.
- E. La société "4 CAD PLM " sera subrogée, à compter de la date de la réalisation définitive de la fusion dans le bénéfice et la charge des contrats de toute nature liant valablement la société absorbée à des tiers pour l'exploitation de son activité.

Elle fera son affaire personnelle de l'obtention de l'agrément par tous tiers à cette subrogation, la "4 CAD SOLUTIONS EST" s'engageant, pour sa part, à entreprendre, chaque fois que cela sera nécessaire, les démarches en vue du transfert de ces contrats.

III - Pour ces apports, la société "4 CAD SOLUTIONS EST" prend les engagements ci-après :

- A. La Société Absorbée s'oblige jusqu'à la date de réalisation de la fusion, à poursuivre l'exploitation de son activité, en bon père de famille, et à ne rien faire, ni laisser faire qui puisse avoir pour conséquence d'entraîner sa dépréciation.

De plus, jusqu'à la réalisation définitive de la fusion, la société "4 CAD SOLUTIONS EST" s'oblige à n'effectuer aucun acte de disposition du patrimoine social de ladite société sur des biens, objets du présent apport, en dehors des opérations sociales courantes, sans accord de la Société Absorbante, et à ne contracter aucun emprunt exceptionnel sans le même accord, de manière à ne pas affecter les valeurs conventionnelles de l'apport sur le fondement desquelles ont été établies les bases financières de l'opération projetée.

- B. Elle s'oblige à fournir à la société "4 CAD PLM ", tous les renseignements dont cette dernière pourrait avoir besoin, à lui donner toutes signatures et à lui apporter tous concours utiles pour lui assurer vis-à-vis de quiconque la transmission des biens et droits compris dans les apports et l'entier effet des présentes conventions. Elle devra, notamment, à première réquisition de la société " 4 CAD PLM ", faire établir tous actes complémentaires, réitératifs ou confirmatifs des présents apports et fournir toutes justifications et signatures qui pourraient être nécessaires ultérieurement.

- C. Elle s'oblige à remettre et à livrer à la société "4 CAD PLM " aussitôt après la réalisation définitive des présents apports, tous les biens et droits ci-dessus apportés, ainsi que tous titres et documents de toute nature s'y rapportant.

CHAPITRE IV : Condition suspensive

La présente fusion est soumise à la condition suspensive suivante :

- Approbation par l'associé unique de la société "4 CAD PLM" de la fusion par voie d'absorption de la société "4 CAD SOLUTIONS EST".

La réalisation de cette condition suspensive sera suffisamment établie, vis-à-vis de quiconque, par la remise de copies ou d'extraits certifiés conformes du procès-verbal des décisions de l'associé unique de la société "4CAD PLM".

La constatation matérielle de la réalisation définitive de la présente fusion pourra avoir lieu par tous autres moyens appropriés.

Faute de réalisation de la condition ci-dessus, le 31 mars 2012 au plus tard, les présentes seront, sauf prorogation de ce délai, considérées comme nulles et non avenues.

La société "4 CAD SOLUTIONS EST" se trouvera dissoute de plein droit à l'issue de la décision de l'associée unique de la société "4 CAD PLM " qui constatera la réalisation définitive de la fusion.

Il ne sera procédé à aucune opération de liquidation du fait de la transmission à la société "4 CAD PLM " de la totalité de l'actif et du passif de la société "4 CAD SOLUTIONS EST."

CHAPITRE V : Déclarations générales

A. Déclarations générales

La Société Absorbée déclare :

- Qu'elle n'a jamais été en état de cessation des paiements, n'a jamais fait l'objet d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire, n'a jamais fait l'objet d'une procédure collective sous l'empire de la loi du 13 juillet 1967, de la loi du 25 janvier 1985 ou de la loi du 26 juillet 2005 et, de manière générale, qu'elle a la pleine capacité de disposer de ses droits et biens ;
- Qu'elle n'est actuellement, ni susceptible d'être ultérieurement, l'objet d'aucune poursuite pouvant entraver ou interdire l'exercice de son activité ;
- Qu'elle a obtenu toutes les autorisations contractuelles, administratives ou autres qui pourraient être nécessaires pour assurer valablement la transmission des biens apportés, y compris le consentement des bailleurs de locaux loués si celui-ci s'avérait nécessaire ;
- Que les créances et valeurs mobilières apportées, notamment les titres de participation, sont de libre disposition ; qu'elles ne sont grevées d'aucun nantissement ; que les procédures d'agrément préalable auxquelles pourrait être subordonnée leur transmission à la société "4 CAD PLM " ont été régulièrement entreprises ;

B. Déclarations sur le fonds de commerce

Les biens de la Société Absorbée ne sont grevés d'aucune inscription de privilège de vendeur ou de nantissement ainsi qu'il résulte de l'état délivré par le Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES le 13 janvier 2012, figurant en annexe n° 3, étant entendu que, si une telle inscription se révélait du chef de la Société Absorbée, cette dernière devrait immédiatement en rapporter mainlevée et certificat de radiation à ses frais

La Société Absorbée déclare qu'à l'exception de ce qui a été dit ci-dessus, elle n'a donné jusqu'à ce jour aucune garantie, aucune hypothèque, aucune caution ou aucun aval pour l'exécution d'engagements contractés soit par des tiers, soit par elle-même.

La Société Absorbée déclare :

- Qu'elle est propriétaire de son fonds de commerce pour l'avoir créé lors de la constitution de la société ;
- Que son patrimoine n'est menacé d'aucune mesure d'expropriation ;
- Que le chiffre d'affaires, hors taxes, réalisé par la société "4 CAD SOLUTIONS EST" au titre de chacun des trois derniers exercices s'est élevé à :
 - Exercice clos le 30 septembre 2009 : 911.477 €
 - Exercice clos le 30 septembre 2010 : 1.224.348 €
 - Exercice clos le 30 septembre 2011 : 1.637.778 €
- Que les résultats nets comptables réalisés par la Société Absorbée pendant la même période, se sont élevés à :
 - Exercice clos le 30 septembre 2009 : (1.666) €
 - Exercice clos le 30 septembre 2010: 58.785 €
 - Exercice clos le 30 septembre 2011: 6.439 €
- Que tous les livres de comptabilité qui se réfèrent auxdites années ont fait l'objet d'un inventaire par les parties qui les ont visés ;
- Qu'elle s'oblige à remettre et à livrer à la société "4 CAD PLM", aussitôt après la réalisation définitive de la présente fusion, les livres, documents et pièces comptables inventoriés.

CHAPITRE VI : Déclarations fiscales

I - Dispositions générales

Les représentants des deux sociétés soussignées obligent celles-ci à se conformer à toutes dispositions légales en vigueur en ce qui concerne les déclarations à faire pour le paiement de l'impôt sur les sociétés et de toutes autres taxes résultant de la réalisation définitive de la présente fusion, dans le cadre de ce qui sera dit ci-après.

II - Dispositions plus spécifiques

Pour autant que ces dispositions pourront trouver application :

A. *Droits d'enregistrement*

Intervenant entre deux personnes morales passibles de l'impôt sur les sociétés, la fusion bénéficiera, de plein droit, des dispositions de l'article 816 du Code Général des Impôts.

La formalité sera donc requise sous le bénéfice du seul droit fixe prévu par l'article 816 du Code Général des Impôts, moyennant le paiement d'une somme de 375 €, le capital de la Société Absorbante après fusion étant inférieur à 225.000 €.

B. *Impôt sur les sociétés*

Les Parties déclarent vouloir soumettre la présente fusion au régime prévu à l'article 210 A du Code Général des Impôts.

Les résultats bénéficiaires ou déficitaires produits depuis la date d'effet de la présente fusion, soit le 1^{er} Octobre 2011, par l'exploitation de la Société Absorbée seront englobés dans les résultats imposables de la Société Absorbante.

En conséquence, la société "4 CAD PLM" s'engage :

- à reprendre à son passif les provisions dont l'imposition est différée chez la Société Absorbée ;
- à se substituer à la Société Absorbée pour la réintégration des résultats dont la prise en compte avait été différée pour l'imposition de cette dernière (article 210 A-3.b. du Code Général des Impôts) ;
- à calculer les plus-values réalisées ultérieurement à l'occasion de la cession des immobilisations non amortissables reçues en apport d'après la valeur qu'avaient ces biens, du point de vue fiscal, dans les écritures de la Société Absorbée (article 210 A-3.c. du Code Général des Impôts) ;
- à porter le montant des plus-values dégagées sur les éléments d'actif non amortissables sur le registre prévu à l'article 54 septies II du C.G.I. ;
- à réintégrer, par parts égales, dans ses bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés dans les conditions fixées à l'article 210 A-3.d. du Code Général des Impôts, les plus-values dégagées lors de l'apport des biens amortissables. Toutefois, la cession d'un bien amortissable entraînera l'imposition immédiate de la fraction de la plus-value afférente à ce bien qui n'aurait pas été réintégrée. En contrepartie, les amortissements et les plus-values ultérieurs afférents aux éléments amortissables seront calculés d'après la valeur qui leur aura été attribuée lors de l'apport (article 210 A-3.d. du C.G.I.) ;
- à inscrire à son bilan les éléments autres que les immobilisations pour la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la Société Absorbée,

- à conserver les titres de participation que la Société Absorbée aurait acquis depuis moins de deux ans et pour lesquels elle aurait opté pour le régime prévu à l'article 145 du Code Général des Impôts.

Par ailleurs, la présente fusion retenant les valeurs comptables au 30 septembre 2011 comme valeur d'apport des éléments de l'actif immobilisé de la Société Absorbée, conformément aux dispositions des instructions administratives du 11 août 1993 (BOI 4 I-1-93), du 3 août 2000 (BOI 4 I-2-00) et du 30 décembre 2005 (BOI 4I-1-05), la Société Absorbante reprendra dans ses comptes annuels les écritures comptables de la Société Absorbée en faisant ressortir l'éclatement des valeurs nettes comptables entre la valeur d'origine des éléments d'actif immobilisé et les amortissements et provisions pour dépréciation constatés. Elle continuera, en outre, à calculer les dotations aux amortissements pour la valeur d'origine qu'avaient les biens apportés dans les écritures de la société absorbée.

C. T.V.A. sur cession d'universalité de biens

Les représentants de la Société Absorbée et de la Société Absorbante constatent que la fusion emporte apport en société d'une universalité totale de biens au sens de l'article 257 bis du CGI issu de l'article 89 de la loi de finances rectificative pour 2005.

Conformément aux dispositions précitées, les livraisons de biens, prestations de services et les opérations mentionnées aux 6^e et 7^e du même code, intervenant entre redevables de la TVA dans le cadre de la transmission à titre onéreux ou à titre gratuit, ou sous forme d'apport à une société, d'une universalité totale ou partielle de biens, sont dispensées de TVA.

En conséquence, la Société Absorbante est réputée continuer la personne de la Société Absorbée, notamment à raison des régularisations de déductions à effectuer et de certaines particularités d'assiette (taxation sur la marge) concernant la Société Absorbée.

La Société Absorbée peut transférer à la Société Absorbante le crédit de TVA dont elle dispose à la date où elle cesse juridiquement d'exister (D. adm. 3 D-1411 n° 73).

D. Opérations antérieures

En outre, la société "4 CAD PLM" s'engage à reprendre le bénéfice et/ou la charge de tous engagements d'ordre fiscal qui auraient pu être antérieurement souscrits par la société "4 CAD SOLUTIONS EST." à l'occasion d'opérations antérieures ayant bénéficié d'un régime fiscal de faveur en matière de droits d'enregistrements et/ou d'impôt sur les sociétés, ou encore de taxe sur le chiffre d'affaires.

CHAPITRE VII : Dispositions diverses

I - Formalités

A. La société "4 CAD PLM" remplira, dans les délais légaux, toutes formalités légales de publicité et dépôts légaux relatifs aux apports.

B. Elle fera son affaire personnelle des déclarations et formalités nécessaires auprès de toutes administrations qu'il appartiendra, pour faire mettre à son nom les biens apportés.

Elle fera également son affaire personnelle, le cas échéant, des significations devant être faites conformément à l'article 1690 du Code civil aux débiteurs des créances apportées.

C. Elle remplira, d'une manière générale, toutes formalités nécessaires, en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des biens et droits mobiliers à elle apportés.

II - Désistement

Le représentant de la Société Absorbée déclare désister purement et simplement celle-ci de tous droits de privilège et d'action résolutoire pouvant profiter à ladite société, sur les biens ci-dessus apportés, pour garantir l'exécution des charges et conditions imposées à la société absorbante, aux termes du présent acte.

En conséquence, il dispense expressément de prendre inscription au profit de la société absorbée pour quelque cause que ce soit.

III - Remise de titres

Il sera remis à la société "4 CAD PLM", lors de la réalisation définitive de la présente fusion, les originaux des actes constitutifs et modificatifs de la Société Absorbée, ainsi que les livres de comptabilité, les titres de propriété, les attestations relatives aux valeurs mobilières et tous contrats, archives, pièces ou autres documents relatifs aux biens et droits apportés.

IV - Frais

Tous les frais, droits et honoraires auxquels donne ouverture la fusion, ainsi que tous ceux qui en seront la suite et la conséquence, seront supportés par la société "4 CAD PLM".

V - Election de domicile

Pour l'exécution des présentes et leurs suites, et pour toutes significations et notifications, les représentants des sociétés en cause, ès qualités, élisent domicile en leur siège social respectif, tel qu'indiqué en tête des présentes.

VI - Pouvoirs

Tous pouvoirs sont dès à présent expressément donnés :

- A Monsieur Stéphane LETHEULE ès qualités, représentant les sociétés concernées par la fusion, à l'effet, s'il y avait lieu, de faire le nécessaire au moyen de tous actes complémentaires ou supplétifs ;
- aux porteurs d'originaux ou d'extraits certifiés conformes des présentes et de toutes pièces constatant la réalisation définitive de la fusion, pour exécuter toutes formalités et faire toutes déclarations, significations, tous dépôts, inscriptions, publications et autres.

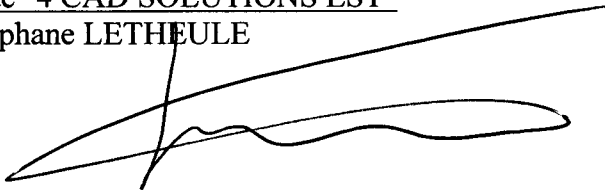
Fait à Angers,

Le 1^{er} Février 2012

En huit exemplaires originaux.

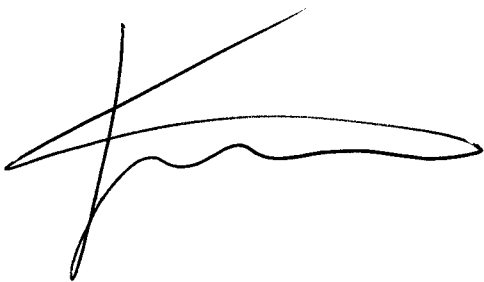
Pour la société "4 CAD SOLUTIONS EST"

Monsieur Stéphane LETHEULE



Pour la société "4 CAD PLM"

Monsieur Stéphane LETHEULE



ANNEXE 1
COMPTES AU 30 SEPTEMBRE 2011
DE LA SOCIETE "4 CAD PLM"

BILAN ACTIF

	30/09/2011			30/09/2010
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaire	3 600	3 600		
Fonds commercial (1)	795 002		795 002	795 002
Autres immobilisations incorporelles	51 264	45 074	6 190	648
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	302 866	150 105	152 761	118 188
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	50 010		50 010	10
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	85		85	85
Prêts				
Autres immobilisations financières	21 848		21 848	17 321
	1 224 676	198 780	1 025 896	931 254
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 412 060	68 771	2 343 290	1 692 029
Autres créances	862 371		862 371	541 752
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	107 261		107 261	70 591
Charges constatées d'avance (3)	23 541		23 541	18 066
	3 405 232	68 771	3 336 462	2 322 438
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	4 629 908	267 550	4 362 358	3 253 692
(1) Dont droit au bail			1	1
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

	30/09/2011	30/09/2010
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 7 000)	7 000	7 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	700	700
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	267 820	231 291
Report à nouveau	337 699	136 729
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	688 874	828 284
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	688 874	828 284
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	214 387	79 562
Emprunts et dettes financières (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 997 321	1 074 637
Fournisseurs et comptes rattachés	768 088	646 803
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	80 469	247 846
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		840
Produits constatés d'avance (1)		
	3 749 139	2 877 972
Ecart de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	4 362 358	3 253 692
(1) Dont à plus d'un an (a)	569 150	758 145
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 179 989	2 119 827
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

COMPTES DE RESULTAT

	30/09/2011			30/09/2010
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	1 908 412	124 835	2 033 247	1 620 290
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	7 166 138	302 812	7 468 950	6 013 071
Chiffre d'affaires net	9 074 550	427 647	9 502 197	7 633 361
Production stockée				
Production immobilisée				
Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Subventions d'exploitation			1 000	700
Reprises sur provisions et transfert de charges			64 518	10 515
Autres produits			385	630
			65 903	11 845
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			1 050 278	744 367
Variation de stocks				
Achat de matières premières et autres approvisionnements			64 214	61 559
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes (a)			5 906 447	4 598 937
Impôts, taxes et versements assimilés			94 813	110 615
Salaires et traitements			1 282 107	1 054 393
Charges sociales			555 869	468 053
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			46 317	52 163
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 523	75 765
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			38 397	175
			9 040 967	7 166 028
RESULTAT D'EXPLOITATION			527 133	479 179
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
De participations (3)			11 986	10 408
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			78	
Reprises sur dépréciations, provisions et transfert de charges				
Différences positives de change				455
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			12 063	10 863
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			33 038	39 398
Différences négatives de change			79	21
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			33 117	39 419
RESULTAT FINANCIER			21 053	28 556
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			506 080	450 623

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	30/09/2011	30/09/2010
	Total	Total
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	10 413	805
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
	10 413	805
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	470	227 680
Sur opérations en capital	4 715	14 333
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
	5 184	242 013
RESULTAT EXCEPTIONNEL	5 228	241 208
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	173 609	72 687
Total des produits	9 590 576	7 656 875
Total des charges	9 252 877	7 520 146
BENEFICE OU PERTE	337 699	136 729
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs.	5 166	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		10 405
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	14 365	11 061

ANNEXE

(Article R. 123-195 à R. 123-198 du Code de Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/09/2011 dont le total du bilan avant répartition est de 4 362 357,81 Euros , présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 337 699,16 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2010 au 30/09/2011.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'Entreprise :

Etude, conseil en matière d'informatique industrielle

Lieu d'exploitation de l'activité de l'Entreprise :

5 sites :

- REZE (44)
- LES ULIS (91)
- LABEGE (69)
- BRON (31)
- LILLE (59)

Appartenance à un Groupe financier :

Oui

Convention d'intégration fiscale

La société entre dans le cadre du régime fiscal des groupes (intégration fiscale) prévu aux articles 223A et suivants du CGI.

L'option a été formulée avec effet au 01/10/2008.

Les principales dispositions de la convention d'intégration fiscale applicable au groupe sont les suivantes :

La répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble s'effectue selon la méthode dite de neutralité. La filiale constate l'impôt comme si elle était imposée séparément. Impôt comptabilisé au 30/09/2011 : 173 609 €

La société tête de groupe est :

SARL HEDOS

2 rue Joseph Conrad - 44 405 REZE

Capital de 500 000 €

N° SIRET : 498 992 304 00010

Faits caractéristiques de l'exercice :

Acquisition des parts de la société 4CAD SOLUTIONS EST à 100 %.

Au 30/09/2011, la société a changé de nom :

- avant : 4 CAD SOLUTIONS OUEST
- après : 4 CAD PLM

Evènements significatifs postérieurs à la clôture :

Une fusion simplifiée est actée entre la société 4CAD PLM et la société 4CAD SOLUTIONS EST. Cette fusion présente un effet rétroactif au 01/10/2011.

Le litige avec un client est toujours en cours au 30/09/2011. L'évaluation de l'expert nommé ne permet pas de conclure à des charges supplémentaires par rapport à l'année précédente. Il n'a donc pas été constaté de provision dans les comptes annuels au 30/09/2011.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Différentes catégories de titres	Valeur nominale		Nombre de titres			
	Au début de l'exercice	En fin d'exercice	Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin d'exercice
Parts sociales	20,00000	20,00000	350			350

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG) (Règlement CRC 99-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements comptables

Il n'y a pas de changement comptable sur cet exercice.

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition.

Il ne fait l'objet d'aucun amortissement .

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif .

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements en matière de droit individuel de formation

Le total des droits acquis par les salariés présents à la date de clôture en matière de droit individuel à la formation s'élève à 1 981.heures.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2010) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel)
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales)
- taux d'actualisation retenu à 2.50%

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 6 400 € hors taxe.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	64 556,00
Autres engagements donnés :	
Nantissement fonds de commerce au profit de SPRING TECHNOLOGIES	70 200,00
Nantissement fonds de commerce au profit de la banque populaire	850 000,00
Total (1)	984 756,00

(1) Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	850 000,00
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Caution SARL HEDOS sur emprunt BP	1 020 000,00
Caution OSEO à hauteur de 50 % de l'emprunt	333 928,00
Caution SARL HEDOS sur crédit vendeur SPRING	70 200,00
Total (2)	1 424 128,00

(2) Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	1 020 000,00
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements réciproques	Montant
Total	

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	667 857,00	1 020 000,00	795 000,00
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	667 857,00	1 020 000,00	795 000,00

FONDS COMMERCIAL

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Eléments constitutifs du fonds commercial	Montant des éléments				Montant des dépréciations
	Achetés	Révalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial Les Ulis	1,00			1,00	
Droit au bail Villeurbanne	1,00			1,00	
Fonds commercial spring	795 000,00			795 000,00	
Total	795 002,00			795 002,00	

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A - RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 - Filiales (plus de 50% du capital détenu) 4CAD EST	7 500,00	24 229,00	100,000	7 307,00
2 - Participations (de 10 à 50% du capital détenu) IMMOBILIERE HEDOS	1 000,00	1 424,00	1,000	- 2 599,00
B - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 - Filiales non reprises en A : a) françaises b) étrangères				
2 - Participations non reprises en A : a) françaises b) étrangères				

IMMOBILISATIONS

Cadre A		Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement	Total I			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total II	840 929,68		8 936,61
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers		96 461,33		34 938,50
Matériel de transport		15 819,26		
Matériel de bureau et informatique, mobilier		151 564,55		47 271,71
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	Total III	263 845,14		82 210,21
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		10,00		50 000,00
Autres titres immobilisés		85,00		
Prêts et autres immobilisations financières		17 320,92		8 260,13
	Total IV	17 415,92		58 260,13
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		1 122 190,74		149 406,95

Cadre B		Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
		Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				849 866,29	
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements, aménag. constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements et aménagements divers			7 500,00	123 899,83	
Matériel de transport				15 819,26	
Matériel de bureau et informatique, mobilier			35 688,91	163 147,35	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	Total III		43 188,91	302 866,44	
Immobilisations financières					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations				50 010,00	
Autres titres immobilisés				85,00	
Prêts et autres immobilisations financières			3 733,02	21 848,03	
	Total IV		3 733,02	71 943,03	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			46 921,93	1 224 675,76	

AMORTISSEMENTS

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Valeur en début d'ex.	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Rep.
				Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement	Total I			
Autres immobilisations incorporelles	Total II	45 279,31	3 395,10	48 674,41
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		22 250,76	11 544,34	2 783,25
Installations générales, agencements et aménagements divers		12 655,40	3 163,86	15 819,26
Matériel de transport		110 751,40	28 211,79	35 688,91
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
	Total III	145 657,56	42 919,99	38 472,16
TOTAL GENERAL (I + II + III)		190 936,87	46 315,09	38 472,16
				150 105,39
				198 779,80

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATION							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amort. fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	
Immo. incorporelles							
Frais d'établisse. Total I							
Aut. immo. incorp. Total II							
Immo. corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gén., agenc. amén. const.							
Inst. techn., mat. outil. indus.							
Inst. gén., agenc., amén. divers							
Matériel de transport							
Mat. bureau, inform., mobilier							
Emballages récup. et divers							
Total III							
Frais acq. titres part. Total IV							
TOT. GEN. (I+II+III+IV)							

Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
	Montant net début d'ex.	Augmen- tations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations exercice	Diminutions Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges				
Total II				
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
Total III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)				
	113 115,77	2 523,28	46 868,44	68 770,61
	113 115,77	2 523,28	46 868,44	68 770,61
	113 115,77	2 523,28	46 868,44	68 770,61
		2 523,28	46 868,44	
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)				

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières		21 848,03		21 848,03
De l'actif circulant				
Clients douteux ou litigieux		92 519,27	92 519,27	
Autres créances clients		2 319 540,95	2 319 540,95	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés		6 459,41	6 459,41	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée		378 755,52	378 755,52	
Autres impôts taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)		437 963,54	437 963,54	
Débiteurs divers		39 192,10	39 192,10	
Charges constatées d'avance		23 541,00	23 541,00	
Total		3 319 819,82	3 297 971,79	21 848,03

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consenties aux associés

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)					
- à un an maximum à l'origine		929,69	929,69		
- à plus d'un an à l'origine		687 944,70	138 594,65	518 992,91	30 357,14
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)		5 262,47	5 262,47		
Fournisseurs et comptes rattachés		1 997 320,94	1 997 320,94		
Personnel et comptes rattachés		133 998,72	133 998,72		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		157 871,18	157 871,18		
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée		429 919,65	429 919,65		
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et versements assimilés		46 298,00	46 298,00		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)		209 124,20	209 124,20		
Autres dettes		80 469,43	60 669,43	19 800,00	
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
Total		3 749 138,98	3 179 988,93	538 792,91	30 357,14

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés

137 988,55

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
	Licées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit, non appelé			
Immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières			
Participations	50 010,00		
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Total Immobilisations	50 010,00		
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Créances clients et comptes rattachés	425 980,54		
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Total Créances	425 980,54		
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	214 706,20		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	288 794,73		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total Dettes	503 500,93		

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(Code de commerce - Article R225-102)

	30/09/2007	30/09/2008	30/09/2009	30/09/2010	30/09/2011
Capital en fin d'exercice					
Capital social	7 000,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
Nombre d'actions ordinaires	350	350	350	350	350
Nombre d'actions à dividende prioritaire					
Nbre maximum d'actions à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
Opérations et résultat					
Chiffre d'affaires (H.T.)	2 679 241,16	4 275 035,07	4 393 826,91	7 633 361,78	9 502 196,52
Résultat av. impôts, participation, dot. aux amortissements, dépréciations et provisions	254 215,57	317 003,80	78 841,54	336 910,43	513 280,26
Impôts sur les bénéfices	66 342,00	73 269,00	4 238,00	72 687,00	173 609,00
Participation des salariés					
Résultat ap. impôts, participation, dot. aux amortissements, dépréciations et provisions	153 602,77	164 665,62	19 989,39	136 728,59	337 699,16
Résultat distribué		83 475,00	149 996,00	100 200,00	
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation, avant dot. aux amort, dépréciations et provisions	536,78	696,39	213,15	754,92	970,49
Résultat après impôts, participation, dot. aux amort, dépréciations et provisions	438,87	470,47	57,11	390,65	964,85
Dividende attribué		238,50	428,56	286,28	
Personnel					
Effectif moyen des salariés	16	17	19	28	38
Montant de la masse salariale	496 856,62	602 259,67	684 458,19	1 054 393,34	1 282 107,45
Montant des sommes versées en avantages sociaux (Sécu. Soc. oeuvres		266 614,64	303 893,19	468 053,37	

CHARGES A PAYER

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	30/09/2011	30/09/2010
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	929,69	2 351,00
Emprunts et dettes financières divers	5 262,47	6 874,64
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	234 546,70	82 111,00
Dettes fiscales et sociales	206 036,00	196 253,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :	10 269,43	127 246,00
Total	457 044,29	414 835,64

ANNEXE 2
COMPTES AU 30 SEPTEMBRE 2011
DE LA SOCIETE "4 CAD SOLUTIONS EST"

BILAN ACTIF

	30/09/2011			30/09/2010
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires				
Fonds commercial (1)	1		1	1
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	24 877	16 628	8 249	7 428
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	85		85	85
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 750		3 750	3 750
	28 713	16 628	12 085	11 263
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	299 065	9 651	289 414	212 187
Autres créances	103 109		103 109	91 597
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	4 361		4 361	17 214
Charges constatées d'avance (3)				
	406 535	9 651	396 884	320 998
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	435 248	26 279	408 968	332 262
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

	30/09/2011	30/09/2010
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 7 500)	7 500	7 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	750	
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	8 672	
Report à nouveau	- 0	- 9 350
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	6 439	58 785
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	23 361	56 934
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières (3)	52 407	616
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	184 032	126 692
Dettes fiscales et sociales	149 168	148 019
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)		
	385 607	275 327
Ecarts de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	408 968	332 262
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	385 607	275 327
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

COMPTE DE RESULTAT

	30/09/2011			30/09/2010
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	333 418	22 365	355 783	340 874
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 185 632	96 362	1 281 995	883 474
Chiffre d'affaires net	1 519 051	118 728	1 637 778	1 224 348
Production stockée				
Production immobilisée				
Produits nets partiels sur opérations à long terme				700
Subventions d'exploitation			7 401	5 496
Reprises sur provisions et transfert de charges			2	25
Autres produits				
			1 645 181	1 230 551
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			209 283	185 494
Variation de stocks				
Achat de matières premières et autres approvisionnements			9 708	4 497
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes (a)			966 467	584 919
Impôts, taxes et versements assimilés			15 802	7 893
Salaires et traitements			288 922	226 331
Charges sociales			123 940	97 683
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 859	3 352
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			7 651	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			43	29
			1 624 675	1 110 197
RESULTAT D'EXPLOITATION			20 506	120 372
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
De participations (3)			3	3
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations, provisions et tranfert de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			3	3
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1 777	1 627
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			1 777	1 627
RESULTAT FINANCIER			- 1 774	- 1 624
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			18 731	118 748

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	30/09/2011	30/09/2010
	Total	Total
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	123	
Sur opérations en capital		2 090
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
	123	2 090
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	971	68
Sur opérations en capital	4 683	38 841
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
	5 654	38 909
RESULTAT EXCEPTIONNEL	5 777	37 819
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	6 761	23 145
Total des produits	1 645 306	1 232 662
Total des charges	1 638 867	1 173 878
BENEFICE OU PERTE	6 439	58 785
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs.		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	881	
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	302	616

ANNEXE

(Article R. 123-195 à R. 123-198 du Code de Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/09/2011 dont le total du bilan avant répartition est de 408 968,46 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 6 439,29 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2010 au 30/09/2011.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'Entreprise :

Etude, conseil en matière d'informatique industrielle.

Lieu d'exploitation de l'activité de l'Entreprise :

1 rue Thomas Edison
67450 MUNDOLSHEIM

Appartenance à un Groupe financier :

OUI

Convention d'intégration fiscale

La société entre dans le cadre du régime fiscal des groupes (intégration fiscale) prévu aux articles 223A et suivants du CGI.

L'option a été formulée avec effet au 01/10/2010.

La répartition de l'impôt sur les sociétés, assis sur le résultat d'ensemble, s'effectue selon la méthode dite de neutralité : la filiale constate sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément. Pour l'exercice écoulé, la charge d'impôt sur les sociétés s'élève à 7 098 €. En l'absence d'intégration fiscale, la charge d'impôt sur les sociétés se serait élevée à 7 098 €.

La société tête de groupe est :

HEDOS
2 rue Joseph Conrad
44405 REZE
Capital : 500 000 euros
n° SIRET : 498 992304 00010

Faits caractéristiques de l'exercice :

Les parts de la société détenues par la SARL HEDOS ont été vendues en cours d'exercice à la

sc

SARL 4 CAD PLM.

Evènements significatifs postérieurs à la clôture :

Néant

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Différentes catégories de titres	Valeur nominale		Nombre de titres			
	Au début de l'exercice	En fin d'exercice	Au début de l'exercice	Correspondant l'exercice	Rembources pendant l'exercice	En fin d'exercice
Parts sociales	10,00000	10,00000	750			750

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG) (Règlement CRC 99-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés n'ont fait l'objet d'aucune comptabilisation, ni calcul particulier au 30/09/2011. En effet, ils apparaissent à cette date non significatif.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	
Autres engagements donnés :	
Abandon de c/c HEDOS, avec clause de retour à meilleure fortune, daté du 30/09/2008	12 357,00
Abandon de c/ct HEDOS, avec clause de retour à meilleure fortune, daté du 30/09/2009	71 706,17
Total (1)	84 063,17

(1) Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	84 063,17

Engagements reçus	Montant
-------------------	---------

Total (2)	
------------------	--

(2) Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements réciproques	Montant
-------------------------	---------

Total	
--------------	--

IMMOBILISATIONS

Cadre A		Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Révaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement	Total I			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total II	1,00		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier		21 197,29		3 680,00
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	Total III	21 197,29		3 680,00
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés		85,00		
Prêts et autres immobilisations financières		3 750,00		
	Total IV	3 835,00		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		25 033,29		3 680,00

Cadre B		Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Révaluations Valeur d'origine
		Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et de développement	(I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)			1,00	
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements, aménag. constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements et aménagements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier				24 877,29	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	Total III			24 877,29	
Immobilisations financières					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés				85,00	
Prêts et autres immobilisations financières				3 750,00	
	Total IV			3 835,00	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				28 713,29	

AMORTISSEMENTS

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Valeur en début d'ex.	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Rep.
Immobilitisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement	Total I			
Autres immobilisations incorporelles	Total II			
Immobilitisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier		13 769,02	2 859,31	
Emballages récupérables et divers				
	Total III	13 769,02	2 859,31	16 628,33
TOTAL GENERAL (I + II + III)		13 769,02	2 859,31	16 628,33

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOIR							
Immobilitisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amort. à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	

Immo. incorporelles							
Frais d'établisse.	Total I						
Aut. immo. incorp.	Total II						
Immo. corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gén., agenc. amén. const.							
Inst. techn., mat. outill. indus.							
Inst. gén., agenc., amén. divers							
Matériel de transport							
Mat. bureau, inform., mobilier							
Emballages récup. et divers							
	Total III						
Frais acq. titres part.	Total IV						
TOT. GEN. (I+II+III+IV)							

Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				Montant net début d'ex.	Augmen. - tations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations exercice	Diminutions Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges				
Total II				
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours	2 000,00	7 651,00		9 651,00
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
Total III	2 000,00	7 651,00		9 651,00
TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 000,00	7 651,00		9 651,00
- d'exploitation		7 651,00		
Dont dotations et reprises : - financières				
- exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)				

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d 1 an
De l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières		3 750,00		3 750,00
De l'actif circulant				
Clients douteux ou litigieux		11 542,60	11 542,60	
Autres créances clients		287 522,77	287 522,77	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés		877,73	877,73	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée		48 781,68	48 781,68	
Autres impôts taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)		51 899,20	51 899,20	
Débiteurs divers		1 550,00	1 550,00	
Charges constatées d'avance				
Total		405 973,98	402 173,98	3 750,00

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consenties aux associés

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)					
- à un an maximum à l'origine					
- à plus d'un an à l'origine					
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés		184 032,12	184 032,12		
Personnel et comptes rattachés		23 823,54	23 823,54		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		58 584,97	58 584,97		
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée		53 013,55	53 013,55		
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et versements assimilés		13 746,00	13 746,00		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)		52 407,14	52 407,14		
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
Total		385 607,32	385 607,32		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés

PRODUITS A RECEVOIR

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	30/09/2011	30/09/2010
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	1 550,00	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total	1 550,00	

CHARGES A PAYER

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	30/09/2011	30/09/2010
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	301,69	615,58
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 397,98	45 461,15
Dettes fiscales et sociales	46 661,06	38 634,31
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :		
Total	77 360,73	84 711,04

ANNEXE 3
ETAT DES INSCRIPTIONS
DE LA SOCIETE "4 CAD SOLUTIONS EST"

Greffe du Tribunal de Commerce de
Nantes
Immeuble RHUYS
2BIS QU FRANCOIS MITTERRAND BP 86209
44262 NANTES CEDEX 2
Téléphone : 02.40.41.02.00

ETAT RECAPITULATIF DES INSCRIPTIONS

Délivré le 13/01/2012 exclusivement

REQUERANT

AVOCATS CONSEILS REUNIS - A.C.R.
2 BD BESSONNEAU BP 60
49012 ANGERS CEDEX 02

DU CHEF DE :

4 CAD SOLUTIONS EST (S.A.R.L. à associé unique)
2 rue Joseph Conrad 44405 REZE CEDEX

Sauf inscription prise à une autre adresse

Activité principale : Les activités d'étude d'audit en matière informatique industrielle. L'achat la vente l'installation de logiciels et matériels informatiques. La conception la réalisation et l'organisation de tous stages de formation professionnel et autre. Commerce de tous produits articles et accessoires et l'exécution de toutes prestations informatiques s'y rapportant.

ABSENCE

D'INSCRIPTION :

Privileges de Sécurité Sociale - Régime complémentaire à jour au 12/01/2012
Privileges du Trésor à jour au 12/01/2012
Privileges de l'office français de l'immigration et de l'intégration OFII à jour au 12/01/2012
Protêts à jour au 12/01/2012
Nantissements du fonds de commerce à jour au 12/01/2012
Nant. jud. provisoire D31/7/92 à jour au 12/01/2012
Nant. jud. définitif D31/7/92 à jour au 12/01/2012
Nant. jud. art.53 anc.CPC à jour au 12/01/2012
Nantissements du fonds artisanal à jour au 12/01/2012
Nantissements de fonds agricole à jour au 12/01/2012
Nantissements de l'outillage matériel et équipement à jour au 12/01/2012
Gages des stocks à jour au 12/01/2012
Privileges de vendeur et action résolutoire à jour au 12/01/2012
Déclarations de créances à jour au 12/01/2012
Warrants (trois catégories) à jour au 12/01/2012
Publicités de contrats de location à jour au 12/01/2012
Publicités de clauses de réserve de propriété à jour au 12/01/2012
Opération de crédit-bail en matière mobilière à jour au 12/01/2012
Biens inaliénables à jour au 12/01/2012

PRIVILEGES

NON REQUIS :

Prêts et délais
Nant. prov. parts sté civile
Nant. jud. déf. parts sté civile
Nantisssem. parts sté civile
Hypothèques fluviales

Pour état conforme comprenant 0 inscription.

Tarif fixé par décret 2007-812 du 10.5.2007 - N° 303 317 328 329 360 370 396 404 413 423
2 taux de base par nature requise

Délivré à Nantes, le 13 janvier 2012

Le Greffier,

ant. f. leg. B

SANS

VALEUR

LEGAL

PHOTOCOPIÉ